



VIRGINIE BELLEC & CHRISTOPHE DE COURVILLE,  
COURTIERS SPÉCIALISÉS

## Bellecour Assurances Vers plus d'auto-assurance pour les entreprises

Dans un monde incertain et imprévisible, les renouvellements des programmes d'assurance sont de plus en plus complexes. La question de l'assurabilité se pose désormais avec beaucoup d'acuité. Face à ces nouveaux enjeux, les courtiers d'assurance apportent aux entreprises une connaissance précise des risques et des conseils stratégiques essentiels pour la gestion de leurs contrats. Virginie Bellec et Christophe de Courville, courtiers spécialisés en assurances d'entreprises, nous précisent les nouveaux enjeux et les solutions proposées.

### Quels sont les grands principes de votre métier de courtier en assurance ?

Nous sommes indépendants. Notre mission est de définir les besoins précis en assurance des entreprises ainsi que leurs actions de prévention. Cela nous permet de diagnostiquer, d'auditer puis de rédiger un cahier des charges qui est soumis aux assureurs qui pourront ainsi proposer des contrats sur-mesure. Nous analysons leurs offres et nous gérons ensuite les contrats et les sinistres. Nous accompagnons les évolutions de l'entreprise à travers des rencontres régulières qui nous permettent de piloter le programme d'assurance.

### Comment le contexte économique et environnemental impacte-t-il le secteur de l'assurance ?

Aujourd'hui, le contexte est incertain et imprévisible pour l'activité des entreprises et selon les secteurs. Le multifactoriel tend le marché de l'assu-

rance (ex : les marchés financiers, une augmentation du coût des sinistres par leur fréquence et leur intensité...). Cela rend le suivi et le renouvellement des contrats d'assurance plus complexe.

Les assureurs sont également soumis à un durcissement des normes financières européennes (solvency II). Ils sont notamment contraints de répondre à des ratios de solvabilité plus élevés. En 2025, une nouvelle directive imposera de nouvelles normes encore plus strictes.

Dans le cadre des traités de réassurances qui s'imposent à tous les assureurs, des augmentations très significatives sont appliquées pour faire face aux événements climatiques majeurs et de plus en plus nombreux. Indéniablement, cette répercussion s'effectue sur l'ensemble des branches dommages des contrats des assureurs.

### Côté entreprises, quels sont les changements qui impactent les assurances ?

Depuis la crise sanitaire, nous observons un investissement moins important, voire parfois inexistant pour la prévention au sein des entreprises. Cela a pour conséquence une augmentation des sinistres en nombre et en coût. Un des facteurs constatés concerne les ressources humaines (ex : turn-over plus important, appel à l'intérim comme variable d'ajustement...). Avec un taux d'ancienneté plus réduit, il est plus difficile de mener une politique de prévention à long terme.

Les déclarations de sinistres plus nombreuses s'effectuent plus régulièrement par la voie judiciaire et entraînent ainsi des coûts majorés, mais aussi des provisions impor-

tantes qui impactent directement les statistiques sinistres des entreprises.

### Quelles sont les évolutions notables au niveau des assurances ?

Dans ce contexte, pour maintenir un équilibre global, les assureurs imposent des augmentations tarifaires importantes. Ces évolutions s'appliquent à tous, sans toutefois tenir compte des relations établies de longue date ou des bons résultats de l'entreprise. Cela génère beaucoup d'incompréhensions. Afin de préserver les intérêts du client et un certain équilibre financier, le courtier étudie l'impact d'une évolution des critères des contrats d'assurances (garanties, franchises...) et négocie avec les directions courtage ce qui peut être acceptable.

### Dans ce contexte, quelle est la plus-value du courtage en assurance ?

La valeur ajoutée du courtier, grâce à son indépendance, est de mieux appréhender les risques majeurs de l'entreprise afin de piloter et ainsi présenter aux assureurs une vision à 360° et la stratégie du dirigeant.

L'ensemble des actions menées par l'entreprise doivent conduire à la

préservation de ses risques, de ses équipes. Nos conseils avisés lui permettent de mieux appréhender son risque assurantiel pour mieux le piloter.

### « La prévention et l'engagement sociétal deviennent essentiels pour la pérennité des entreprises car ils contribuent à la maîtrise des risques. »

Le travail d'analyse précis permet de proposer et de piloter des solutions techniques sur-mesure et de prouver à l'assureur que le risque est viable dans le temps.

### Quelle est l'importance de la prévention pour les entreprises ?

La prévention devient un élément stratégique. Elle passe par du diagnostic, de l'audit et des propositions de solutions pour les hommes et les biens. La crise sanitaire a généré des changements majeurs, tant au niveau des mutuelles, de la prévoyance que l'ensemble des risques en entreprise.

La prise de conscience des entreprises sur la maîtrise de leurs risques est essentielle. Les démarches RSE

participent à la formalisation de leurs engagements. Cela recouvre, par exemple, les actions menées pour améliorer la qualité de vie au travail, la fidélisation, les investissements réalisés pour les économies d'énergie, le choix et le lien avec ses parties prenantes...

Ces stratégies RSE sont des enjeux clés qui seront exigés par les assureurs pour améliorer l'assurabilité des entreprises.

### Comment accompagnez-vous les entreprises dans ces évolutions majeures ?

Nous rencontrons autant que nécessaire les clients pour être au plus près de leurs évolutions. Le cabinet s'inscrit aussi dans une démarche d'évolution de ses outils digitaux. Notre pilotage des sinistres nous conduit à l'analyse des coûts, fréquences et conditions de survenance de chaque sinistre pour en déterminer l'évitabilité. Notre objectif est que les entreprises intègrent les enjeux de l'assurance dans leur stratégie car c'est un élément clé de leur pérennité. L'assurance n'est plus un contrat qui se renouvelle de façon automatique. Nos clients ont une approche risques très différente.



## BELLECOUR ASSURANCES

18, rue Louis Blériot – 35170 BRUZ  
02.99.92.01.81  
www.bellecour-assurances.fr  
contact@bellecour-assurances.fr

Inscrit au registre des intermédiaires d'assurance  
sous le n° 13007424 (ORIAS)



« L'auto-assurance va se développer. Mais la maîtrise des risques devrait pondérer cette assurabilité en autonomie des entreprises. »